

24

CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS  
RÉGION DU CENTRE-DU-QUÉBEC

— 35 ans d'engagement —

25

# RAPPORT ANNUEL

# TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT .....	3
MOT DE LA DIRECTION .....	6
À PROPOS DU CAVAC .....	9
Historique du CAVAC .....	10
Présentation du CAVAC .....	11
Nos valeurs .....	14
PORTRAIT DE L'ÉQUIPE 2024-2025.....	15
Le conseil d'administration .....	16
L'équipe de professionnelle .....	17
SERVICES ET PROGRAMMES.....	18
Référence policière .....	19
Les services courants.....	21
Accompagnement à la cour .....	23
Les programmes d'information.....	24
INFOVAC.....	24
CAVAC-INFO.....	24
Programme d'accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM)....	26
Programme de mesures de rechange général (PMRG).....	26
Programme de référence et d'information des décisions d'octroi (PRIDO).....	28
LES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS.....	29
AGENTE DE LIAISON ET D'INTERVENTION EN VIOLENCE SEXUELLE (ALIVS).....	33
PROGRAMME DE PRÉPARATION À LA COUR .....	36
Programme témoin vulnérable - violence sexuelle, violence conjugale (PTVSVC).....	37
Programme témoin enfant (PTE).....	38
PROFIL DE LA CLIENTÈLE.....	39
NOS COMITÉS.....	43
NOS CONCERTATIONS.....	47
LES CELLULES D'INTERVENTION RAPIDE.....	50
NOS COLLABORATIONS.....	52
NOS REPRÉSENTATIONS ET APPARITIONS MÉDIATIQUES.....	55
FORMATIONS.....	58
PRIORITÉS, ORIENTATIONS POUR 2025-2026.....	60
REMERCIEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE .....	62

# MOT DU PRÉSIDENT



# MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres, partenaires et collaborateurs du CAVAC Centre-du-Québec,

C'est avec une profonde reconnaissance et une grande confiance en l'avenir que je vous présente ce rapport annuel 2024-2025 au nom du conseil d'administration.

Ce document témoigne de l'ampleur du travail accompli, de la richesse des partenariats qui nous entourent et de l'engagement indéfectible de l'équipe du CAVAC à faire une différence dans la vie des personnes victimes d'actes criminels et de leurs proches.

Cette année encore, le CAVAC a su naviguer dans un contexte de besoins croissants et de ressources limitées, tout en maintenant la qualité, la rigueur et l'humanité qui font sa réputation. Les défis rencontrés, qu'ils soient structurels, humains ou organisationnels, ont été relevés avec lucidité et courage.

Nous tenons à souligner la qualité du leadership de notre directrice générale, Marilie Cormier Gaudet, qui a poursuivi avec conviction la transformation de nos pratiques, notamment en entamant une importante révision du parcours de service offert aux personnes victimes. Sous sa direction, le CAVAC Centre-du-Québec s'est engagé dans une démarche structurante visant à mieux évaluer les besoins dès les premiers contacts, à raccourcir les délais, et à rendre les interventions encore plus justes, ciblées et accessibles. Cette approche témoigne d'une volonté réelle de placer la personne au centre de nos actions avec efficacité et bienveillance.

# MOT DU PRÉSIDENT

Le conseil d'administration est fier d'avoir accompagné cette année de consolidation, de réflexion et d'innovation. Nous avons constaté une collaboration renforcée entre les membres de l'équipe, les partenaires du territoire, les instances gouvernementales et les autres CAVAC. Ce maillage, que nous devons continuer à cultiver, est essentiel pour répondre aux multiples facettes des besoins des personnes victimes, dans toute leur diversité.

Je remercie mes collègues administratrices pour leur engagement et leur disponibilité. Leur rôle, souvent en coulisses, est crucial pour assurer une gouvernance saine, une orientation claire et une cohérence avec notre mission.

À toute l'équipe du CAVAC Centre-du-Québec, intervenantes, personnel administratif, direction, je tiens à exprimer, au nom du conseil, notre sincère reconnaissance.

Vous êtes au cœur de ce qui fait la force et la pertinence de notre organisation.

Merci également à vous, membres et partenaires, pour votre confiance renouvelée.

Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour une société où la dignité, la justice et le soutien aux personnes victimes occupent la place qu'ils méritent.

Sylvain St-Onge  
Président du conseil d'administration  
CAVAC CENTRE-DU-QUÉBEC

# MOT DE LA DIRECTION



# MOT DE LA DIRECTION

## **Chers membres, partenaires et alliés-es du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels Centre-du-Québec,**

Cette année, j'ai souvent réfléchi à ce que signifie vraiment «tenir le cap» quand on dirige un organisme comme le nôtre. Un cap, ce n'est pas une ligne droite. C'est un engagement à rester fidèle à une mission, même quand le vent tourne, que la mer se creuse ou que la boussole tremble. Dans cette navigation parfois exigeante, c'est l'équipe qui m'a toujours ramenée à l'essentiel.

Il n'y a pas de service sans elles. Nos intervenantes. Celles qui tendent la main, soutiennent l'humain et reconstruisent, parfois en silence, ce que la violence a ébranlé. Mais elles ne sont pas seules.

Cette année, j'ai eu le privilège de voir se tisser autour d'elles un écosystème encore plus solide: partenaires engagés, comités intersectoriels redynamisés, collaborations inspirantes avec les autres CAVAC. Une mobilisation concrète, ancrée dans l'action, pour mieux répondre aux réalités des personnes victimes.

Les défis ont été nombreux : l'attente pour des services psychosociaux, les limites de nos ressources, la complexité croissante des besoins des personnes victimes, la gestion en contexte de gouvernance bénévole. Pourtant, à travers tout cela, j'ai vu émerger une énergie nouvelle. Celle de bâtir mieux, différemment, ensemble.

Le rôle de directrice générale dans un organisme comme le nôtre, ce n'est pas seulement de gérer ou d'organiser. C'est aussi, et surtout, de porter la voix des personnes victimes, de défendre nos valeurs dans des lieux où elles sont parfois absentes, et de protéger le cœur de notre action contre ce qui pourrait l'essouffler. Je le fais avec rigueur, mais aussi avec vulnérabilité. Avec la conscience que mon rôle est exigeant, souvent solitaire, parfois inconfortable. Mais, je ne le fais jamais seule.

# MOT DE LA DIRECTION

Je remercie sincèrement le conseil d'administration pour sa confiance, l'équipe de la DAPVIC pour son écoute et son appui constant, et nos partenaires locaux pour leur présence toujours précieuse. Je remercie aussi mes collègues des autres CAVAC, pour les éclairs de lucidité partagés entre deux portes ou les discussions franches qui nous recentrent sur l'essentiel. Et surtout, je remercie chaque membre de notre équipe. Vous êtes la force tranquille derrière chaque changement, chaque personne accompagnée, chaque pas vers la reconstruction.

2025-2026 sera, je le sens, une année où plusieurs fondations prendront forme. Nous avançons avec lucidité, avec ambition, mais surtout avec une profonde humanité.

Merci d'être là.

**Ensemble, nous continuerons à faire une différence**



Marilie Cormier Gaudet  
Directrice générale  
CAVAC CENTRE-DU-QUÉBEC

# À PROPOS DU CAVAC



# HISTORIQUE DU CAVAC

1988

Loi sur l'aide aux victimes  
d'actes criminels .

Création des CAVAC et du  
FAVAC (Fond d'aide aux  
victimes d'actes criminels)

2003

En avril 2003, le ministre de la  
Justice d'alors, monsieur Normand  
Jutras, opte pour la création d'un  
nouveau CAVAC pour desservir la  
région administrative no 17.

La création du CAVAC  
Centre-du-Québec permet aux  
personnes victimes de cette région de  
bénéficier, dans leur localité, des  
services dispensés par des  
intervenants du milieu.

Les personnes victimes  
habitants les régions de  
Drummondville, Victoriaville et  
les environs ont bénéficiés de  
services offerts par le CAVAC de  
la Mauricie (siège social  
à Trois-Rivières)

2015-2016

Services proactifs au  
sein des postes de  
police de la SQ  
d'Arthabaska, de  
Plessisville et de  
Drummond.

1997 à 2003

Janvier 2022, le Palais de  
justice de  
Drummondville débute  
comme l'un des cinq  
premiers projets pilotes  
de Tribunal spécialisé.

...

2022

# PRÉSENTATION DU CAVAC



## MISSION

Offrir des services d'intervention psychosociale et post-traumatique, ainsi que de l'accompagnement dans le parcours socio judiciaire à TOUTE personne VICTIME d'infraction criminelle, à ses proches et aux témoins afin d'agir sur les conséquences du crime.



## VISION

Une société où chaque personne victime d'infraction criminelle est considérée et a accès à des services spécialisés en réponse à ses besoins.

# PRÉSENTATION DU CAVAC

## ACTIONS DIRECTES

- Intervention psychosociale et post-traumatique
- Assistance technique auprès des personnes victimes (formulaires IVAC, déclaration de la victime, CNESST, etc.)
- Information sur le processus judiciaire, les droits et recours des victimes d'actes criminels
- Accompagnement à la cour
- Présentation du déroulement d'une audience et du rôle du témoin, etc.
- Soutien professionnel dans le processus judiciaire en lien avec les partenaires de la justice et la personne victime
- Orientation vers les ressources juridiques, médicales, sociales et communautaires appropriées
- Programmes d'information CAVAC-INFO, INFOVAC, PRIDO, PMRG et PAJ-SM
- Programme de référence policière

## ACTIONS INDIRECTES

Information, sensibilisation, présentation de conférences et ateliers, promotion, représentation et organisation d'activités, concertation, relations publiques, recherche et développement, évaluation et recrutement, développement des compétences, création d'outils.

# PRÉSENTATION DU CAVAC



Déplacement dans les différentes écoles secondaires pour rencontrer les adolescents au besoin

# NOS VALEURS

## RESPECT

Se manifeste par une attitude bienveillante et attentive envers toute personne, que l'on traite avec dignité et considération de manière à établir et à entretenir une relation de confiance

## ENGAGEMENT

Se manifeste en s'investissant de façon proactive dans chacune de nos actions

## ÉQUITÉ

Se manifeste dans l'attention portée aux besoins de chacun, en offrant à tous les moyens de s'épanouir selon leur réalité

## PROFESSIONNALISME

Se manifeste par des pratiques éthiques, intègres et rigoureuses qui témoignent de notre expertise

## BIENVEILLANCE

Se manifeste par une attitude d'ouverture, d'écoute et de considération, favorisant un environnement accueillant et sécurisant pour tous

**PORTRAIT DE  
L'ÉQUIPE  
2024-2025**



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année, les administrateurs se sont réunis à 8 reprises en réunion régulière du conseil d'administration.

Président

**Sylvain St-Onge**

Directeur général  
TROC Mauricie –  
Centre-du-Québec

Administratrice

**Maude M. Tessier**

Procureure de la couronne  
DPCP Victoriaville

Vice-Présidente

**Marie-Lise Clair**

Avocate  
Clair & Gagnon

Administratrice

**Édith Doucet**

Codirectrice générale  
La Rose des Vents

Secrétaire / Trésorière

**Martine Doyon**

CPA auditrice  
Fafard Lauzière

Administrateur

**Michèle Gariépy**

Directrice générale  
Équijustice Arthabaska-Érable

Administratrice

**Karine Champoux**

Directrice  
École Sainte-Famille



# L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

**Directrice générale:**  
Marilie Cormier Gaudet

**Conseillère en gestion des  
ressources humaines et à  
l'organisation des services:**  
Jolyane Boutin, Criminologue

**Conseillères cliniques:**  
Caroline Gingras, Sexologue  
Lydia Poulin-Paquette, Sexologue

**Adjointe administrative:**  
Sylvie Roy

**Stagiaire**  
Clarisse Lechasles-Collet,  
stagiaire en criminologie

**Agentes d'intervention:**

Alexandra Bélanger, Criminologue  
Alexia St-Germain, Travailleuse sociale  
Andréanne Steenland-Vermette, Travailleuse sociale  
Ariane Frenkuec, Criminologue  
Camille Desrochers, Criminologue  
Claudia Boislard, Criminologue  
Cynthia Tourigny, Criminologue  
Elsa Larose, Travailleuse sociale  
Frédérique Masse, Criminologue  
Geneviève Bouchard, B.A en service social  
Hélène-Sophie Talbot, Sexologue  
Jade Cloutier, Travailleuse sociale  
Jessica Thibault, Criminologue  
Justine Desrochers, Criminologue  
Karelle Arsenault, Travailleuse sociale  
Marie-Pier Auclair, Criminologue  
Megan Gauthier, B.A en sciences sociales  
Mélissa Sylvain, Travailleuse sociale  
Patricia Boisjoli-Beaulieu, Travailleuse sociale  
Patricia Roy, Criminologue  
Roxanne Laquerre, Criminologue  
Véronique Laflamme, Sexologue

**Agentes de support aux interventions:**

Alyson Couture, Éducatrice spécialisée  
Kim Bellavance, Éducatrice spécialisée  
Marylie Vinet, intervenante en criminologie

**Départs en cours d'année:**

Marie-Ève Pépin, Travailleuse sociale; Nathalie Vincent, B.A  
en service social; Sarah Murray, Criminologue; Shanny St-  
Onge, Travailleuse sociale; Patricia Lebel, Psychoéducatrice  
; Sarah Guillemette, Criminologue



# SERVICES ET PROGRAMMES



# RÉFÉRENCE POLICIÈRE

En constante évolution depuis sa mise en place en 2015, la référence policière a pour objectif de rejoindre le plus grand nombre de personnes victimes ayant porté plainte, afin de leur offrir des services, de les informer sur leurs droits et recours, et de les orienter vers les ressources appropriées en fonction de leurs besoins.

Dans une volonté continue d'amélioration de nos pratiques, et à la lumière des nombreuses formations suivies, nos interventions se sont progressivement bonifiées et perfectionnées. Cette évolution permet de renforcer la qualité de nos interventions, notamment par la mise en place de filets de sécurité dans les situations à risque élevé, en particulier en matière de violence conjugale.

Cependant, cet accroissement des interventions, combiné au volume important de dossiers, nous a amenées à revoir notre capacité d'action. Dès le début de l'année financière, il est devenu évident que nous ne pouvions assurer une offre de services complète pour l'ensemble des dossiers par rapport aux intervenantes disponibles.

Certaines intervenantes affectées à d'autres postes ont été appelées à venir prêter main-forte ponctuellement. Cette réorganisation a toutefois nécessité de réduire certains services, ce qui a contribué à allonger nos délais avant une première rencontre de suivi et à allonger notre liste d'attente.

Dans ce contexte, nous avons pris la difficile décision, au cours de l'année, de restreindre temporairement notre offre de services. Depuis l'automne, les intervenantes concentrent leurs efforts sur les **dossiers de violence conjugale, de violence sexuelle**, ainsi que sur ceux qui leur sont directement **référés par nos partenaires policiers**. À noter que ces dossiers représentent dans les dernières années **plus de 70%** des dossiers qui sont gérés en référence policière au cours d'une année.

Conscients de l'importance d'offrir une offre de services proactive à l'ensemble des personnes victimes d'un crime contre la personne, nous sommes actuellement en réflexion sur la meilleure façon de réorganiser nos services. L'objectif est de pouvoir rétablir, à moyen terme, une offre de services, accessible à toute cette clientèle, tout en maintenant la qualité et la rigueur de nos interventions.

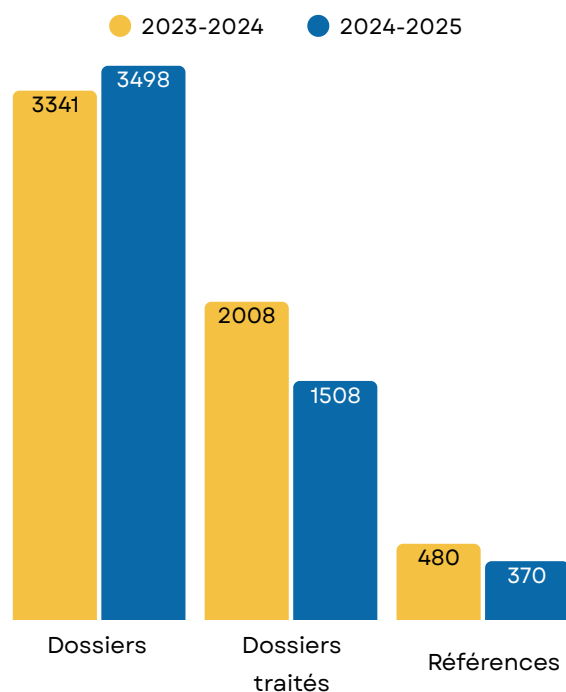
# RÉFÉRENCE POLICIÈRE

Au cours de l'année 2024-2025, 3498 dossiers auraient pu faire l'objet d'une consultation dans le cadre des références policières. Toutefois, un grand nombre n'ont pas été pris en charge, soit conformément au cadre d'évaluation prévu, soit en raison de l'entrée en vigueur, à l'automne, d'un cadre d'offres de services plus restreint, limitant l'intervention à certains types de crimes (comme mentionné précédemment).

Malgré ces ajustements, les intervenantes en référence policière ont **pris en charge 1508 dossiers**. Des offres de services ont été formulées auprès de **1721 personnes victimes**, que ce soit lors de rencontres en personne, par téléphone ou par envoi postal. Parmi elles, 47% (809 personnes) ont pu être rejointes directement, permettant ainsi une évaluation personnalisée de leurs besoins.

**1721 offres de services ont été faites pour l'année 2024-2025**

Enfin, près de 25% des dossiers traités (370) provenaient de références directes de nos partenaires policiers, illustrant l'importance de cette collaboration dans l'accessibilité aux services pour les personnes victimes.



Les dossiers traités concernaient majoritairement des situations de **violence conjugale et de violence sexuelle**. Dans ce contexte, nous avons travaillé en étroite collaboration avec des ressources spécialisées, telles que les maisons d'hébergement et les CALACS, afin d'assurer un soutien adapté aux personnes victimes. Ainsi, 248 références ont été faites vers des maisons d'hébergement et 210 vers des CALACS au cours de l'année

**458 références effectuées vers les maisons d'hébergement et les CALACS**

# LES SERVICES COURANTS

## Intervention post-traumatique et psychosociojudiciaire

L'intervention post-traumatique et psychosociojudiciaire vise à accueillir la personne victime avec toutes les conséquences, émotions et questionnements engendrés par l'acte criminel subi, évaluer les besoins et les ressources des personnes afin d'offrir une intervention visant à réduire les conséquences de la victimisation et favoriser son rétablissement.

**7759 interventions  
d'ordre post-  
traumatique (2879) et  
psychosociojudiciaire  
(4880)**

**Les intervenantes  
ont transmis  
25 397 informations  
diverses au courant  
de la dernière année**

## Information sur les droits et recours

Le personnel du CAVAC offre de l'information sur les droits et les recours de la personne victime d'un acte criminel. Cela inclut, entre autres, de l'information sur le processus judiciaire, le programme d'indemnisation des victimes et toutes autres indemnités auxquelles elle peut avoir droit.

## Assistance technique

Elle vise à offrir de l'information et du soutien afin que la personne victime puisse remplir les différents formulaires lui permettant de faire valoir son opinion (déclaration de la victime, CQLC) ou d'obtenir une indemnisation (IVAC, SAAQ, CNESST...)

**977 assistances  
techniques ont  
été réalisées  
durant l'année  
2024-2025**

**1967 références  
ont été effectuées  
vers d'autres  
ressources en  
2024-2025**

## Orientation vers les ressources spécialisées

Cela vise le référencement des personnes vers les ressources adaptées, le tout en fonction des besoins spécifiques de nature juridique, médicale, sociale ou autres.

# LES SERVICES COURANTS

## Accompagnement

L'accompagnement vise le soutien des personnes victimes dans leurs différentes démarches auprès des instances judiciaires, médicales, communautaires ou autres.

Pour l'année 2024-2025 c'est  
1399 accompagnements qui  
ont été offerts

## Services divers

Cette section comprend les démarches à caractère plus administratif effectuées dans le cadre d'un suivi. On y retrouve notamment l'ouverture du dossier, la tenue de dossier, les messages laissés, les envois postaux, etc.

20 011 services divers

Pour l'ensemble de ces catégories de services c'est 57 510 services qui ont été rendus auprès de la clientèle au cours de l'année 2024-2025 ; soit une légère diminution de 4% comparativement à l'an dernier (60 194 services)

**1 315** nouveaux dossiers ouverts  
en cours d'années

**9 933** demandes de services

**2 695** rencontres individuelles

# ACCOMPAGNEMENT À LA COUR

Les intervenantes du CAVAC assurent un accueil chaleureux et sécurisant aux témoins convoqués, en les installant dans un local dédié situé à l'intérieur des palais de justice, tant à la Chambre de la jeunesse qu'à la Chambre criminelle et pénale. Elles rencontrent systématiquement les personnes assignées comme témoins par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), afin de les informer sur leur rôle, le déroulement de la journée, les règles à respecter (décorum), ainsi que les différentes étapes du processus judiciaire.

En plus de répondre à leurs questions, elles jouent un rôle de liaison entre ces personnes et les partenaires judiciaires (DPCP, policiers), offrant ainsi un accompagnement humain et rassurant. Cette intervention permet de réduire l'anxiété souvent ressentie par les témoins et de favoriser une meilleure compréhension du système judiciaire.

**Augmentation de 17%  
des accompagnements  
à la cour ;  
756 en 2024-2025  
versus  
604 en 2023-2024**

District judiciaire	Cour adulte	Chambre de la jeunesse	Total des accompagnements à la cour	Accompagnements DPCP
Drummondville	346	20	366	160
Victoriaville	359	31	390	248
Total	705	51	756	408

# LES PROGRAMMES D'INFORMATION

## INFOVAC

Le programme INFOVAC vise à informer les personnes victimes d'actes criminels au moment de l'ouverture et de la fermeture d'un dossier judiciaire, par l'envoi postal de documents préparés en collaboration avec le ministère de la Justice.

À l'ouverture du dossier, les personnes victimes reçoivent une lettre les informant des chefs d'accusation, du numéro de dossier, des coordonnées du procureur et du CAVAC, accompagnée de documents sur leurs droits et recours, du formulaire de la Déclaration de la victime et d'un dépliant sur les services offerts par le CAVAC.

À la fermeture du dossier, une seconde lettre leur est transmise pour les informer de la décision rendue et, le cas échéant, de la sentence.

Pour l'année 2024-2025, 2453 lettres d'ouverture et 2171 lettres de fermeture ont été envoyées, pour un total de 4624 envois dans le cadre du programme INFOVAC. Cela représente une augmentation de 915 envois, soit une hausse de 24,7 % par rapport à l'an dernier.

**Augmentation de  
près de 25 % des  
envois postaux faits  
dans le cadre de  
l'INFOVAC**

## CAVAC-INFO

Le programme CAVAC-INFO permet d'établir un contact rapide et personnalisé avec les personnes victimes de crimes contre la personne, d'introduction par effraction ou de fraude de plus de 5000\$, dès le dépôt des accusations. Cette approche proactive vise à leur transmettre l'information judiciaire pertinente, à répondre à leurs questions et à leur proposer des services adaptés à leurs besoins.

Les intervenantes informent les personnes victimes de l'autorisation de la plainte, des chefs d'accusation portés, des procédures judiciaires à venir, et assurent un suivi aux dates importantes pour celles qui souhaitent être tenues informées. Des références vers des ressources spécialisées peuvent également être offertes, au besoin.

Ce programme constitue également une porte d'entrée pour joindre des personnes qui n'avaient pu être contactées dans le cadre de la référence policière, ou encore pour établir un premier lien avec celles qui, initialement, ne répondaient pas aux critères d'intervention à ce stade.

# LES PROGRAMMES D'INFORMATION

Au cours de l'année 2024-2025, 754 personnes victimes ont exprimé le souhait de recevoir le suivi des procédures judiciaires liées à leur dossier, ce qui représente 754 nouveaux dossiers ouverts. Ceux-ci s'ajoutent aux dossiers déjà en cours, dont certains s'échelonnent sur plusieurs années avant qu'une décision finale ne soit rendue. À la fin de l'année, on comptait ainsi près de 1500 dossiers actifs bénéficiant d'un suivi judiciaire. Ce nombre n'inclut pas les dossiers ayant été clôturés en cours d'année à la suite de la conclusion des procédures.

**754 nouveaux dossiers  
CAVAC-Info dans  
lesquels les personnes  
souhaitent le suivi des  
procédures judiciaires ;  
en plus des dossiers  
toujours actifs des  
années précédentes**

Bien qu'une même personne puisse avoir reçu plusieurs offres de services pour des événements distincts, chacun de ces 754 dossiers reflète une situation où une offre de services a été formulée. À ces actions s'ajoutent le suivi des procédures judiciaires, ainsi que les nombreuses interventions téléphoniques ou rencontres en personne réalisées tout au long de l'année afin de répondre aux questions et préoccupations des personnes victimes face au système de justice.

	District judiciaire Drummond	District judiciaire d'Arthabaska	TOTAL 2024-2025	TOTAL 2023-2024
Dossiers CAVAC-INFO	339	332	671	762
Dossiers CAVAC-INFO Jeunesse	61	22	83	80

# LES PROGRAMMES D'INFORMATION

## PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT JUSTICE ET SANTÉ MENTALE (PAJ-SM)

Le PAJ-SM propose une alternative à l'incarcération pour les personnes judiciairisées vivant avec des troubles de santé mentale, une déficience intellectuelle ou une problématique de toxicomanie. Il vise le rétablissement, la réinsertion sociale et, dans certains cas, la déjudiciarisation. Le programme repose sur une approche interdisciplinaire et la mise en place d'un plan d'intervention personnalisé, en collaboration avec différents partenaires (CLSC, psychiatres, organismes communautaires, etc.). Implanté à l'automne 2024 dans le district judiciaire d'Arthabaska, le PAJ-SM est déjà bien établi à Drummondville.

Le rôle spécifique de l'intervenante CAVAC envers la personne victime est :

- Informer la personne victime que le dossier sera dirigé vers le PAJ-SM;
- Expliquer le fonctionnement du programme;
- Accompagner la personne victime, au besoin;
- S'engager à lui faire le suivi du processus, si elle le souhaite.

Jusqu'à maintenant, les personnes victimes, qui sont souvent des membres de la famille ou de l'entourage, réagissent très positivement à ce programme. Elles expriment un réel soulagement de savoir que l'accusé bénéficiera d'un accompagnement et d'un encadrement professionnel tout au long du processus.

**PAJ-SM :**  
**implantation à**  
**l'automne 2024**  
**dans le district**  
**d'Arthabaska**

## PROGRAMME DE MESURES DE RECHANGE GÉNÉRAL (PMRG)

Le PMRG est un processus de déjudiciarisation s'inscrivant dans une approche de justice réparatrice. Il permet à une personne accusée de reconnaître sa responsabilité, de réparer les torts causés et, en contrepartie, d'éviter les procédures judiciaires traditionnelles. Trois types de mesures peuvent être proposées: la réparation envers la personne victime, la réparation envers la collectivité ou des activités de sensibilisation. La réussite du programme permet la non-judiciarisation du dossier.

# LES PROGRAMMES D'INFORMATION

Le CAVAC agit à titre de liaison entre le DPCP, la personne victime et les partenaires du programme.

Son intervention se déploie en deux temps :

## 1. Avant l'autorisation au programme :

- Informer la personne victime que le DPCP envisage d'orienter le dossier vers le PMRG.
- Expliquer le fonctionnement du programme et ses objectifs.
- Vérifier si la personne souhaite transmettre des informations (conséquences de l'événement, point de vue sur la démarche, etc.) au procureur avant que celui-ci ne prenne sa décision.
- Offrir les services du CAVAC.

## 2. Après l'autorisation au programme :

- Confirmer à la personne victime que le dossier a été officiellement orienté vers le PMRG.
- Expliquer le rôle d'Équijustice dans le suivi du processus.
- Vérifier si elle est ouverte à participer à une mesure de rechange ou du moins d'avoir un appel d'Équijustice pour obtenir plus d'information sur les mesures
- Demander si elle autorise que ses coordonnées soient transmises à Équijustice

District judiciaire	Dossiers orientés (1)	Dossiers autorisés (2)	Personnes victimes rejointes (2)	Total de dossiers gérés 2024-2025
Drummondville	70	64	17	134
Victoriaville	42	29	7	71
Total	112	93	24	205

# LES PROGRAMMES D'INFORMATION

## PROGRAMME DE RÉFÉRENCE ET D'INFORMATION DES DÉCISIONS D'OCTROI (PRIDO)

Depuis juin 2017, les CAVAC collaborent avec la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC) afin de transmettre aux personnes victimes des informations concernant la mise en liberté sous conditions de la personne contrevenante purgeant une peine de 6 mois à 2 ans moins un jour.

Cette responsabilité, qui auparavant relevait de la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC), a été transférée aux CAVAC en raison de l'intervention très particulière exigée pour transmettre ce type d'information aux personnes victimes. Ce service s'adresse aux personnes victimes dans des contextes de violence conjugale ou sexuelle, ou à toute personne dont la sécurité est compromise.

En choisissant de confier ce mandat aux CAVAC, la CQLC s'assure que peu importe la réaction de la personne victime à l'annonce d'une libération éventuelle d'un agresseur, l'intervenante s'assurera de la soutenir dans ses réactions et émotions. L'intervenante pourra aussi vérifier si des enjeux liés à la sécurité de la victime doivent être considérés. Cette intervention permet également aux intervenantes du CAVAC d'assurer une continuité auprès de personnes victimes auprès desquelles elles sont souvent intervenues dans le cadre de la procédure judiciaire.

Dans la dernière année, 10 dossiers ont été référés au CAVAC. Les dossiers sont tous en lien avec des agressions sexuelles ou de la violence conjugale.

**10 DOSSIERS  
POUR L'ANNÉE  
2024-2025**

# LES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS



# LES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS

Depuis novembre 2022, le tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale est en déploiement progressif dans le cadre de la Loi visant la création d'un tribunal spécialisé (Loi 92). Ce projet vise à offrir aux personnes victimes un accompagnement centré sur leurs besoins, tout au long du processus judiciaire, en favorisant une approche humaine, cohérente et concertée entre les différents acteurs du milieu judiciaire et psychosocial. L'approche proposée prévoit notamment des mesures concrètes, telles que des formations spécialisées destinées aux intervenants, l'aménagement d'espaces sécuritaires dans les palais de justice, ainsi que des dispositifs facilitant le témoignage, comme les salles de téléteмоignage et les paravents. Ensemble, ces mesures ont pour objectif de diminuer les effets de la judiciarisation et d'assurer un soutien constant et individualisé aux personnes concernées, tout au long de leur parcours judiciaire.

**Actuellement, sur notre territoire les tribunaux spécialisés  
sont implantés seulement dans le district judiciaire de  
Drummond.**

Au cours de l'année 2024-2025, le CAVAC Centre-du-Québec s'est activement investi dans le suivi de l'implantation du tribunal spécialisé, notamment par :

- Six (6) rencontres de suivi de déploiement avec les responsables des tribunaux spécialisés et du DPCCP pour assurer l'arrimage des services;
- Six (6) rencontres statutaires avec le Réseau des CAVAC, la DAPVIC ainsi que les responsables des tribunaux spécialisés;
- Onze (11) rencontres d'équipe de suivi afin d'optimiser les pratiques internes;
- Des rencontres de soutien clinique pour les ISL avec une coordonnatrice clinique de l'équipe des tribunaux spécialisés;
- Diverses rencontres ponctuelles pour des mises à niveau, des formations, des transferts d'information en lien avec des nouveaux outils d'intervention, etc.

# LES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS

Deux postes d'intervenantes sociojudiciaires de liaison (ISL) sont prévus au sein de l'équipe. Toutefois, une partie significative de l'année a été couverte par une seule intervenante en poste, ce qui a nécessité une priorisation des dossiers et la mise de côté de certains. À la fin de l'automne, une agente de soutien aux interventions s'est jointe à l'ISL afin de prendre une partie des suivis des procédures judiciaires ; dans le but d'alléger les tâches et permettre à l'ISL de rencontrer davantage de personnes victimes. En fin d'année, une nouvelle ISL s'est ajoutée. Nous espérons donc pouvoir augmenter le nombre de rencontres d'évaluation et ainsi assurer une meilleure offre de services pour l'ensemble des personnes victimes de violence conjugale.

## Les ISL ont pour principal mandat :

- **Évaluer de façon continue les risques** pour la **sécurité** des personnes victimes aux différentes étapes du processus judiciaire;
- Transmettre leur **opinion professionnelle** au procureur aux poursuites criminelles et pénales (**PPCP**) concernant les besoins, les attentes et la sécurité de la personne victime (avec son autorisation);
- **Coordonner les niveaux d'intervention** à mettre en place autour de la personne victime, en collaboration avec les partenaires spécialisés (maisons d'hébergement, CALACS, ressources communautaires, ressources des services sociaux et de la santé, etc.);
- Assurer un **accompagnement soutenu** à travers des rencontres initiales et de suivi tout au long du parcours judiciaire.

Au CAVAC Centre-du-Québec, ce sont également les ISL qui assurent le **suivi des procédures judiciaires** et la **gestion des dossiers détenus** en contexte de violence conjugale, ce qui représente une part importante de leur charge de travail.

Grâce à leur posture professionnelle, leur expertise et leur capacité à établir un lien de confiance, les ISL jouent un rôle pivot entre l'appareil judiciaire et les différentes ressources communautaires et des services sociaux. Elles incarnent un modèle d'intervention centré sur la personne victime, qui vise à atténuer les impacts de la judiciarisation et à favoriser un passage dans le processus judiciaire plus humain et respectueux.

# LES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS

Pour l'année 2024-2025, c'est **79 rencontres d'évaluation** qui ont été réalisées, en plus de **18 rencontres de réévaluation**, de retrait de plainte ou de modification de conditions.

La prochaine année s'annonce encore comme une période **d'adaptation et de réflexion**, alors que nous devons nous approprier les modifications dans la trajectoire des dossiers en violence conjugale dans les tribunaux spécialisés, qui exigent désormais qu'une évaluation soit faite par une intervenante du CAVAC pour chaque personne victime de violence conjugale. Par ailleurs, la **trajectoire en violence sexuelle** devrait également s'intégrer à nos services au cours de la prochaine année.

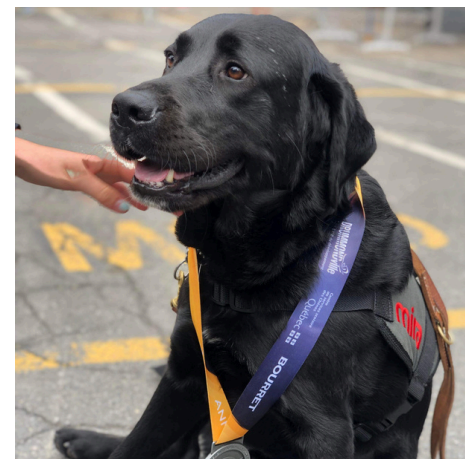
## Falkor, un soutien précieux et fidèle

Encore une fois cette année, Falkor, notre fidèle compagnon à quatre pattes, a joué un rôle essentiel au sein du CAVAC. Présent auprès des personnes victimes de violences sexuelles et conjugales dans le cadre des tribunaux spécialisés, il a su offrir un **soutien apaisant et réconfortant** dans des moments souvent très éprouvants.

Au cours de l'année, Falkor a réalisé **54 accompagnements** dans le cadre de ses fonctions principales, soit l'accompagnement des personnes victimes lors de leur passage à la cour.

À ces interventions s'ajoutent :

- 6 accompagnements lors de rencontres pour des assistances techniques,
- 2 accompagnements en lien avec des rencontres avec le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP),
- 6 accompagnements dans le cadre de rencontres de préparation à la cour,
- 1 accompagnement au poste de police.



**73 accompagnements réalisés à Drummondville.**

Par ailleurs, **4 accompagnements supplémentaires** ont été effectués dans le cadre d'un procès à **Victoriaville**.

Le rôle unique de Falkor, profondément humain malgré sa nature canine, continue de laisser une empreinte positive dans le parcours des personnes victimes que nous soutenons.

# AGENTE DE LIAISON ET D'INTERVENTION EN VIOLENCE SEXUELLE

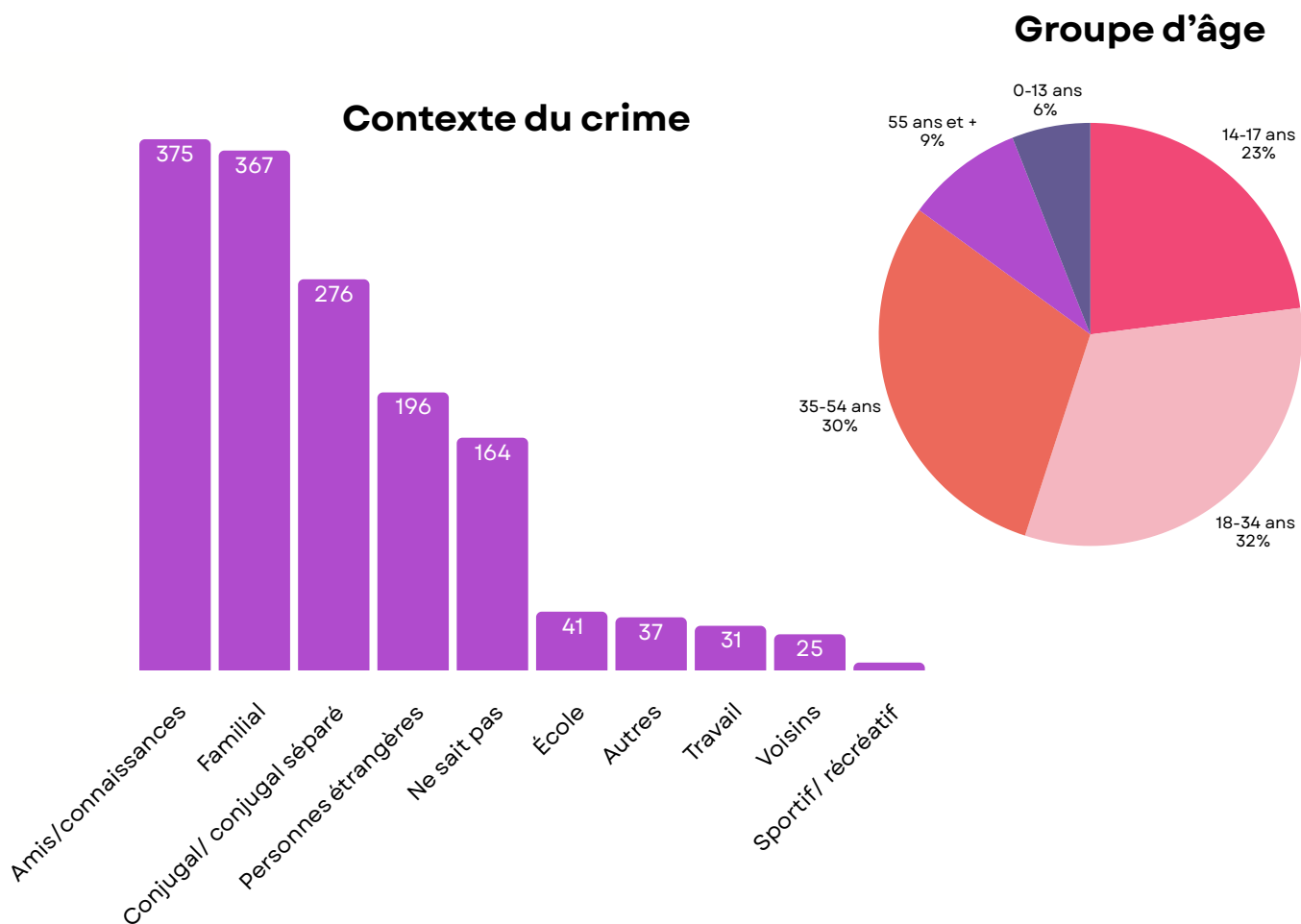


# AGENTE DE LIAISON ET D'INTERVENTION EN VIOLENCE SEXUELLE (ALIVS)

Le mandat de l'ALIVS (Agente de liaison et d'intervention en violence sexuelle) consiste principalement à développer et consolider une expertise au sein du CAVAC en matière de violence sexuelle. Elle agit à titre de personne-ressource auprès de ses collègues, en les soutenant dans l'analyse, la compréhension et l'intervention liée à cette problématique complexe et sensible. L'ALIVS joue également un rôle central, en assurant le lien entre les services offerts par le CAVAC aux victimes de violence sexuelle et les différents partenaires du milieu. Par son expertise, elle contribue à améliorer la cohérence et l'efficacité des interventions, tout en favorisant une approche concertée et centrée sur les besoins des personnes victimes.

## Portrait statistique en violence sexuelle :

Au total, **1517 personnes victimes** d'infractions à caractère sexuel ont reçu des services au sein du CAVAC au cours de l'année 2024-2025. Parmi celles-ci, 1254 sont de sexe féminin, 262 de sexe masculin, et 1 personne «autre».



# AGENTE DE LIAISON ET D'INTERVENTION EN VIOLENCE SEXUELLE (ALIVS)

Au courant de l'année, différentes intervenantes ont reçu une formation sur l'exploitation sexuelle, offerte par le coordonnateur de **l'équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle (ÉDIES) au sein des CAVAC**. Ces apprentissages ont nourri plusieurs réflexions au sein de l'équipe, en lien avec les observations terrain. Nous sommes pleinement conscients que la problématique de l'exploitation sexuelle est bien présente sur notre territoire et que le volume de cas est **potentiellement très élevé**, comme en témoignent nos échanges avec divers partenaires du milieu.

Toutefois, **l'absence d'intervenantes spécifiquement dédiées** à cette problématique dans notre district ne nous permet pas de prendre en charge ces situations de façon optimale, ce qui limite l'accompagnement que nous pouvons offrir aux personnes concernées. Dans ce contexte, c'est l'ALIVS qui agit comme **principale personne-ressource auprès de l'équipe** lorsqu'un dossier en lien avec l'exploitation sexuelle se présente. Cette configuration, bien qu'utile, ne permet pas un accompagnement structuré et systématique à la hauteur des besoins.

Par ailleurs, l'absence d'une ressource entièrement dédiée entraîne des défis importants en matière de suivi et de documentation. Sans intervenante attitrée ni mécanisme distinct de collecte de données, il est actuellement difficile de comptabiliser précisément le nombre de dossiers d'exploitation sexuelle qu'on retrouve au sein des dossiers CAVAC.

Durant l'année, notre ALIVS a reçu **dix références** pour lesquelles des offres de services ont été effectuées. **Deux personnes** ont effectivement bénéficié des **services du CAVAC**, tandis que pour les huit autres, soit aucun besoin n'a été exprimé, soit nous n'avons pas été en mesure d'entrer en contact avec elles.

**En vue de l'année 2025-2026, nous souhaitons renforcer nos mécanismes de suivi et de collecte de données afin de mieux documenter la problématique de l'exploitation sexuelle.**

# PROGRAMME DE PRÉPARATION À LA COUR



# PROGRAMME TÉMOIN VULNÉRABLE - VIOLENCE SEXUELLE, VIOLENCE CONJUGALE

Le programme témoin vulnérable - violence sexuelle et violence conjugale (PTV) est une démarche structurée de préparation au témoignage destinée aux personnes âgées de 18 ans et plus au moment de la dénonciation, qui ont à témoigner en chambre criminelle.

Ce programme vise à rendre l'expérience judiciaire la moins éprouvante possible. Grâce à un accompagnement intégré au cheminement du dossier judiciaire, les intervenantes des CAVAC s'assurent que les personnes adultes victimes de violence conjugale ou de violence sexuelle puissent retirer des éléments positifs de leur passage devant les tribunaux, tout en évitant une victimisation secondaire.



L'intervention, à la fois encadrée et personnalisée, permet aux personnes de développer les compétences nécessaires pour livrer un témoignage franc et complet devant le tribunal. Cela favorise, du même coup leur participation et leur expérience au sein du processus judiciaire dans sa globalité.

Avec l'implantation des tribunaux spécialisés au palais de justice de Drummondville, les personnes adultes victimes de violence conjugale ou sexuelle assignées à la cour ont pu bénéficier de ce programme de préparation. Bien que le PTV ait été en activité au début de l'année et ait été grandement apprécié par la clientèle, nous avons pris, en équipe, la décision de suspendre temporairement les rencontres à la fin de l'automne. Cette décision visait à réduire nos listes d'attente et à rediriger les ressources disponibles vers d'autres services prioritaires de l'organisation. Il est important de souligner que, malgré la suspension temporaire du programme, les personnes qui en exprimaient le besoin pouvaient toujours bénéficier d'une rencontre de préparation à la cour.

En 2024-2025 c'est **90 rencontres de préparation à la cour** qui ont été réalisées par le biais du PTV. En parallèle, 15 rencontres de préparation à la cour ont été tenues auprès d'autres personnes victimes ou témoins, dans des contextes judiciaires ne relevant pas spécifiquement de la violence conjugale ou sexuelle.

Dans la région de **Victoriaville**, qui ne bénéficie pas encore d'un tribunal spécialisé, **20 rencontres de préparation au témoignage** ont également été offertes, dans différents contextes.

Ainsi, pour l'année 2024-2025, ce sont au total environ **125 rencontres de préparation au témoignage qui ont été menées.**

# PROGRAMME TÉMOIN ENFANT (PTE)



## Qu'est-ce que le programme témoin enfant ?

Le programme témoin enfant (PTE) est une démarche structurée de préparation au témoignage destinée aux mineurs âgés de 5 à 17 ans, qui ont à témoigner en chambre criminelle et pénale, en chambre de la jeunesse ou en protection de la jeunesse.

Le témoignage à la cour constitue une étape cruciale du processus judiciaire. Il est donc important de bien préparer les témoins mineurs dans un contexte adapté à leurs besoins et aux exigences de la cour.

## Les visées principales de ce programme sont :

**MINIMISER LE STRESS VÉCU PAR LES TÉMOINS MINEURS AVANT LE PASSAGE À LA COUR ET LORS DU TÉMOIGNAGE**

**FAVORISER UN TÉMOIGNAGE DE QUALITÉ, C'EST-À-DIRE QUE LES TÉMOINS MINEURS SOIENT EN MESURE D'EXPLIQUER CLAIREMENT CE DONT ILS SE SOUVIENNENT DES ÉVÉNEMENTS**

31 personnes mineures ont été rencontrées dans le cadre du PTE pour un total de **150 rencontres** au cours de l'année (une moyenne d'environ 5 rencontres par personnes mineures)

**20 dossiers** en chambre adulte

**11 dossiers** en LSJPA

**19 mineurs** ont été accompagnés par un chien d'assistance judiciaire lors de leur passage à la cour

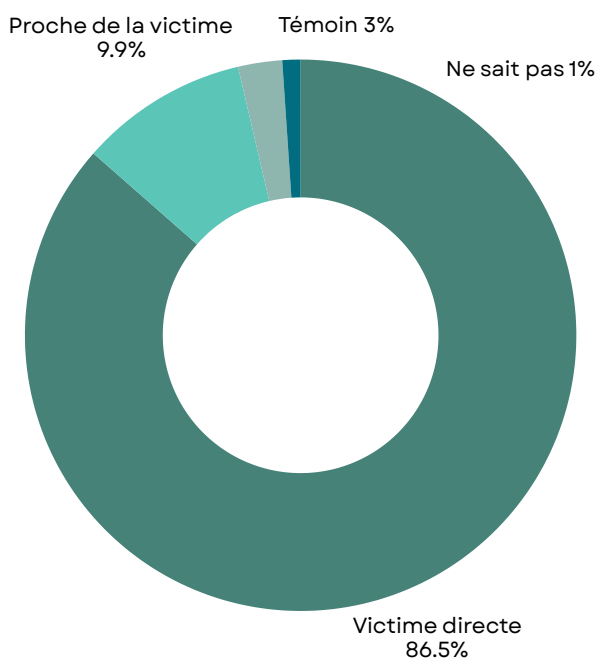
5 dossiers nous ont été référés par le **DPCP**. Quant au 26 autres, c'est par le biais de nos services internes CAVAC qu'une offre de service pour le PTE a été faite

# PROFIL DE LA CLIENTÈLE

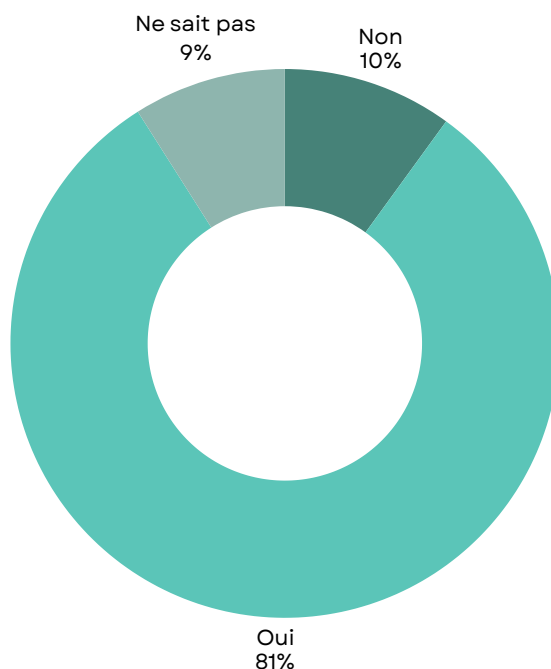


# PROFIL DE LA CLIENTÈLE

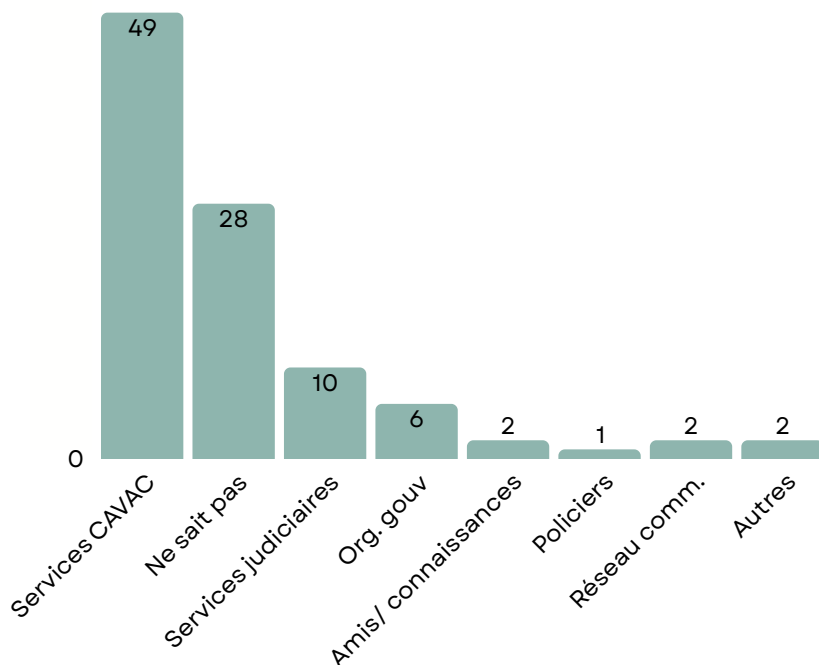
## Type de clientèle



## Dénonciation à la police



## Sources de référence

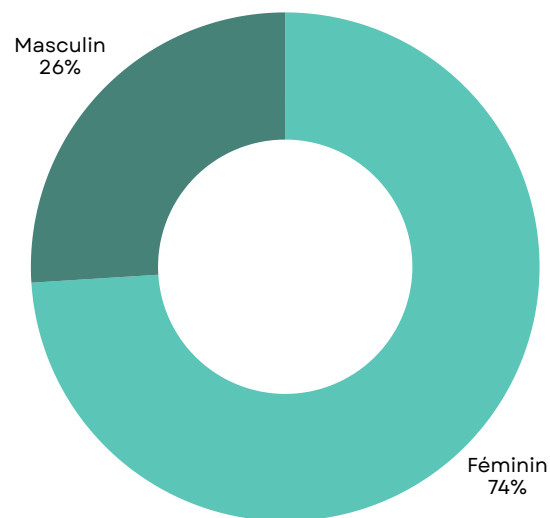
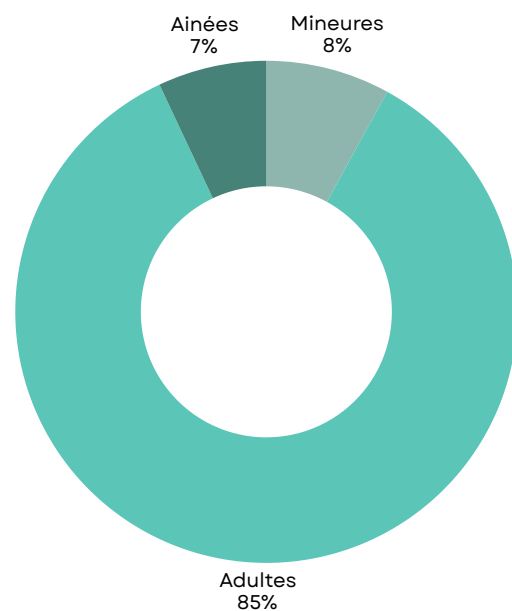


Parmi les dossiers ouverts en 2024-2025, quatre personnes sur cinq avaient porté plainte.

# PROFIL DE LA CLIENTÈLE

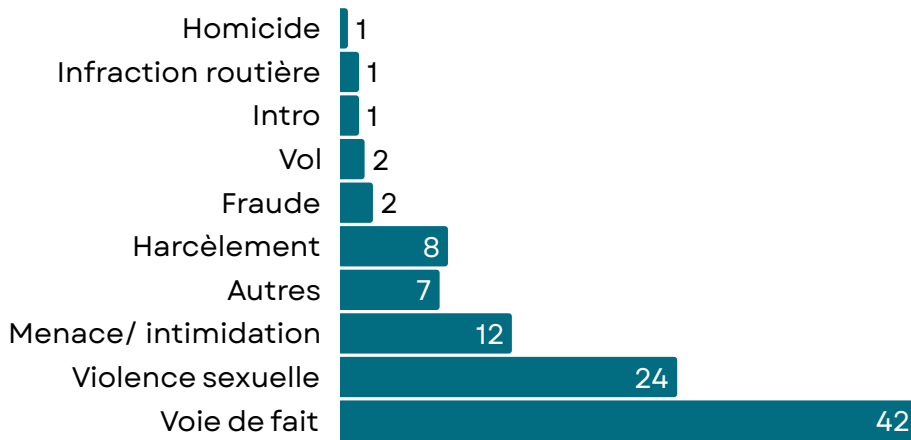
Féminin	Âge	Masculin
0	0-5 ans	1
10	6-13 ans	2
76	14-17 ans	23
121	18-24 ans	34
218	25-34 ans	48
245	35-44 ans	79
153	45-54 ans	70
54	55-64 ans	92
27	65 ans et +	61
<b>976 (74%)</b>	<b>Total</b>	<b>338 (26%)</b>

\*Sexe inconnu : 1 personne (dans les 25-34 ans)

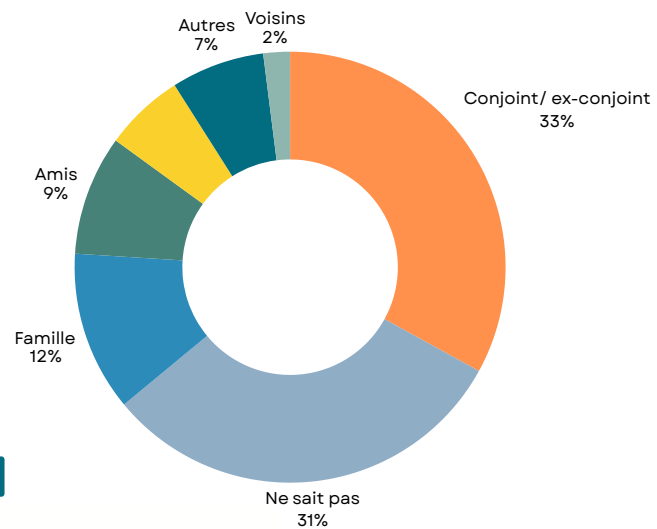


# PROFIL DE LA CLIENTÈLE

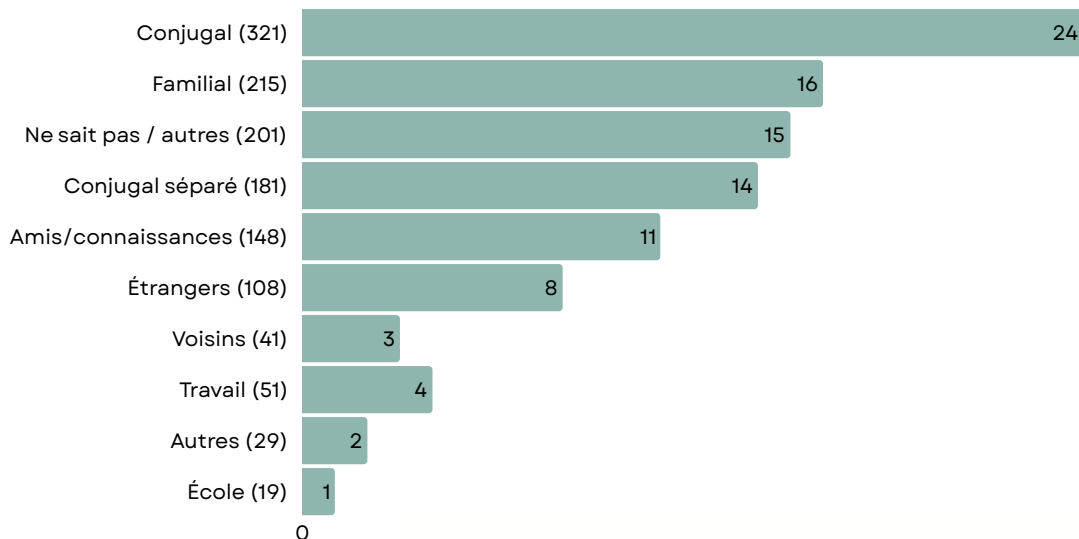
## Type de crime



## Lien avec la victime



## Contexte du crime



# NOS COMITÉS



# NOS COMITÉS

## **Comité organisation de services**

Le comité organisation de services est responsable de la planification et de la coordination des services offerts par le CAVAC. Il veille également à la santé et à la sécurité du personnel en mettant en place des mesures préventives et en assurant une gestion efficace des situations d'urgence.

Parmi les réalisations de l'année :

- Numérisation des nouveaux dossiers clients: L'ensemble des nouveaux dossiers sont désormais numérisés, ce qui facilite l'accessibilité à l'information entre les points de service, tout en contribuant à la réduction de l'utilisation du papier.
- Transfert vers l'environnement MJQ: Un important travail de tri et de nettoyage des documents a été effectué afin d'assurer une transition fluide vers le nouvel environnement numérique.
- Nomenclature des documents: Une structure de classement uniforme a été mise en place pour améliorer la recherche et la consultation des documents.

## **Comité éthique et orientations cliniques**

Le comité éthique garantit le respect des valeurs, des principes éthiques et des normes des ordres professionnels dans les interventions du CAVAC. Il élabore des orientations cliniques et des outils d'intervention pour assurer des services de qualité et équitables pour tous les membres du personnel ainsi que pour la clientèle rencontrée.

Dans la dernière année, le comité éthique a débuté une révision en profondeur du document Balises éthiques et déontologiques au CAVAC CDQ. Ce document, dont la première version datait de quelques années, a besoin d'être mis à jour et bonifié. Plusieurs nouvelles situations éthiques doivent être réfléchies, balisées et encadrées. Le comité poursuivra ses travaux en 2025-2026.

## **Comité des ressources humaines**

Le comité des ressources humaines est responsable de tous les aspects liés aux conditions de travail du personnel du CAVAC. Il assure la création, la mise à jour et l'amélioration continue de l'ensemble des politiques internes. Il veille également à la révision du manuel des employés afin qu'il reflète fidèlement les pratiques et les valeurs de l'organisation.

Parmi les réalisations de l'année :

- Mise à jour du manuel de l'employé: Des avancées significatives ont été réalisées dans la révision du manuel. Bien qu'il reste quelques ajustements à apporter, la version finale devrait être disponible sous peu.
- Réflexions sur les conditions de travail: Le comité a poursuivi ses discussions et réflexions stratégiques en lien avec les conditions de travail, dans une optique d'amélioration continue du bien-être et de l'engagement du personnel.

# NOS COMITÉS

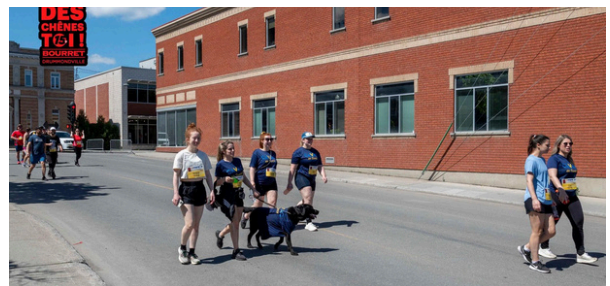
## Comité social/ CAVAC en santé

Le comité social et CAVAC en santé a, en premier lieu, le mandat de faire la promotion d'une bonne santé mentale et physique des employées au sein du milieu de travail. Le comité avait pour objectif de poursuivre les activités visant le bien-être. Des paniers de fruits offerts à l'équipe, la course Des Chênes-toi et le défi Strava ont été des activités réalisées cette année. L'équipe s'est également vue encouragée à participer à des activités de bénévolat comme le don de denrées à la Guignolée.

Le deuxième volet, quant à lui, a pour mandat de mettre en place des activités sociales pour favoriser une bonne cohésion d'équipe, ainsi que la reconnaissance des employées et l'accueil des nouvelles employées. Cette année, nous avons à nouveau concentré nos efforts à mettre en place plusieurs activités, afin de consolider ou créer de nouveaux liens au sein de l'équipe. Plusieurs collègues se sont jointes à notre équipe et nous souhaitons favoriser leur inclusion. Plusieurs activités ont donc été organisées à cet effet telles que les 5 à 7, party estival chez la direction, souper de Noël sur un bateau de croisière, bingo, amis secrets pour la Saint-Valentin et cabane à sucre en mars.



Plusieurs journées thématiques ont également été célébrées comme la journée nationale de la pizza, du chocolat, de la poutine et la journée sans maquillage.



# NOS COMITÉS

De plus, tout au long de l'année nous avons utilisé l'application Officevibe pour offrir des mots personnalisés à l'ensemble des employées pour leur anniversaire. Finalement, nous avons continué la cantine qui vise à amasser des sous pour le comité social. Nous avons également instauré un mercredi jeans aux 2 semaines. Cela sert aussi au financement du comité. Nous avons également commencé la réforme de la politique du comité social.

Pour l'année 2025-2026, l'équipe veillera à compléter la réforme de la politique du comité social et à continuer d'organiser les activités qui sont appréciées des employées.



# NOS CONCERTATIONS



# NOS CONCERTATIONS

Le CAVAC siège assidûment sur les instances de concertation suivantes:

## **Tables socio-judiciaires**

Concertation qui réunit tous les acteurs qui doivent composer avec la LSJPA. Deux tables existantes où nous siégeons, l'une à Drummondville, l'autre à Victoriaville.

## **Table de concertation sur les réalités masculines**

Concertation regroupant les acteurs de Drummondville intervenant auprès des hommes.

## **Comité intersectoriel VS-VC**

Concertation visant à coordonner les actions sur le terrain en matière de violence conjugale et d'agressions sexuelles en Mauricie / Centre-du-Québec.

## **Table régionale de concertation sur l'exploitation sexuelle des jeunes au Centre-du-Québec**

Initiée par le Refuge La Piaule, cette table vise à outiller et soutenir les intervenants du Centre-du-Québec afin qu'ils puissent intervenir efficacement dans les situations d'exploitation sexuelle des personnes mineures.

## **Tables de concertation santé mentale adulte et dépendance**

Deux tables distinctes visant à assurer une cohérence dans les interventions en santé mentale et dépendance pour la clientèle adulte sur les territoires de Drummondville et Victoriaville (RLS).

## **Communauté de pratique provinciale programme témoin enfant**

Concertation regroupant les intervenantes et la coordonnatrice du programme témoin enfant dans les CAVAC à l'échelle provinciale.

## **Comité statutaire sur l'implantation des projets pilotes des tribunaux spécialisés**

Concertation entre les directions générales et les conseillères cliniques des CAVAC, ainsi que la Direction d'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles (DAPVIC), autour du déploiement des tribunaux spécialisés.

## **Comité statutaire sur l'implantation des projets de chien d'assistance judiciaire**

Concertation entre les directions des CAVAC, la Fondation Mira, la DAPVIC et les intervenantes, visant l'implantation et l'encadrement du projet des chiens d'assistance judiciaire.

# NOS CONCERTATIONS

## **Comité décisionnel KOMODO**

Concertation des partenaires clés pour l'arrimage de la cellule d'intervention rapide à Drummondville.

## **Rencontres personnes ressources CSVC**

Concertation des partenaires du Carrefour sécurité violence conjugale pour assurer la coordination de la cellule d'intervention rapide à Victoriaville.

## **Rencontres des partenaires PMRG**

Concertation des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de la trajectoire PMRG.

## **Rencontres des partenaires PAJ-SM**

Concertation des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de la trajectoire PAJ-SM.

## **Rencontres accompagnement des personnes victimes**

Concertation locale regroupant la Sûreté du Québec, le DPCP, des organismes communautaires et le CAVAC, visant à améliorer les pratiques d'accompagnement des personnes victimes sur le territoire de Victoriaville.

# LES CELLULES D'INTERVENTION RAPIDE

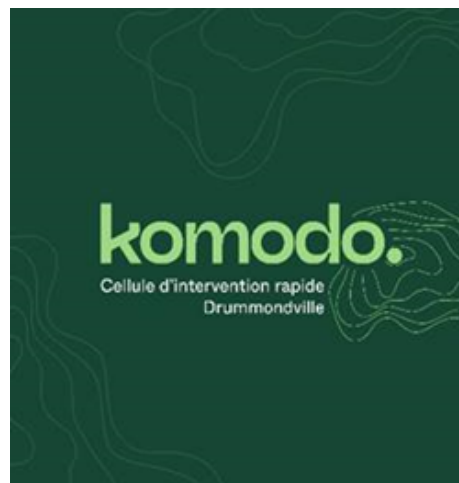


# LES CELLULES D'INTERVENTION RAPIDE

## **KOMODO**

La formation KOMODO est une formation obligatoire pour tous les intervenants du CAVAC Centre-du-Québec pour les points de services de Drummondville. Ainsi, chaque année, de nouvelles employées peuvent bénéficier de cette formation portant sur l'évaluation du risque homicidaire en contexte conjugal et sur le fonctionnement de Komodo.

Durant la dernière année, **nous avons participé à 3 cellules d'intervention rapide et 56 plans d'action concertés.**



## **CSVC**

La formation du CSVC est également une formation obligatoire pour toutes les intervenantes travaillant aux différents points de services de Victoriaville afin de bien utiliser la grille Vigie VC. Au cours de l'année, le CAVAC a contacté le CSVC à quelques reprises afin d'avoir un soutien clinique dans certaines situations inquiétantes.

Le CAVAC a **participé à 4 cellules d'intervention rapide** durant la dernière année.



# NOS COLLABORATIONS



# NOS COLLABORATIONS

## **Les CALACS**

Plus spécifiquement, 207 personnes ont reçu de l'information sur les CALACS, 124 personnes y ont été référées, dont 28 de façon personnalisée. Ces interventions ont été effectuées dans le cadre des programmes en référence policière et des services réguliers du CAVAC.

## **Les maisons d'hébergement**

Pour les maisons d'hébergement en violence conjugale, 295 personnes ont reçu de l'information sur ces ressources, 234 ont été référées, dont 22 de façon personnalisée. Ces interventions ont été effectuées dans le cadre des programmes en référence policière et des services réguliers du CAVAC.

## **Poursuite de la collaboration avec l'École nationale de police du Québec**

Dans le cadre de notre entente avec l'ENPQ, nos intervenantes ont poursuivi la prestation de formation des aspirants policiers sur l'intervention en situations de violence conjugale, d'agression sexuelle et de suicide. Cette formation permet de sensibiliser les policiers, dès leur formation initiale, sur les bonnes pratiques d'intervention ainsi que sur le travail en collaboration avec les CAVAC.

### **Nous sommes membres de :**

- SOS Violence conjugale ;
- La société de criminologie du Québec ;
- Maison d'hébergement la Volte-face ;
- CDC Drummond;
- Centre de justice de proximité Centre du Québec
- Association québécoise plaidoyer victimes;
- Chambre de commerce et d'industrie des Bois-Francs et de l'Érable;
- CALACS La Passerelle;
- Regroupement des organismes québécois pour hommes agressés sexuellement;
- Maison d'hébergement La Rose des Vents de Drummond inc;
- Emphase;
- Carrefour sécurité en violence conjugale;
- Homme alternative;
- Blitss;

### **Les intervenantes sont membres de leur ordre professionnel respectif :**

- Ordre professionnel des criminologues du Québec
- Ordre professionnel des sexologues du Québec
- Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
- Ordre des psychoéducatrices et psychoéducateurs du Québec

# NOS COLLABORATIONS

## Direction générale de la performance et de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles

Au sein de la DGPAPVIC du ministère de la Justice, nous retrouvons la DAPVIC, soit le bailleur de fonds des CAVAC. Cependant, les employés de cette direction sont aussi de précieux collaborateurs pour nous. Cette année, en plus des nombreuses rencontres virtuelles, deux rencontres en présentiel ont permis d'échanger avec ces derniers sur les préoccupations et le développement des CAVAC.

## Les procureurs aux poursuites criminelles et pénales

Les procureurs aux poursuites criminelles et pénales sont des partenaires essentiels pour le CAVAC. Notre collaboration avec eux est une réussite à chaque occasion. Nous reconnaissons mutuellement nos expertises respectives et entretenons un sentiment de confiance qui profite grandement aux personnes victimes qui font appel aux policiers.

## Les policiers de la Sûreté du Québec

Les policiers sont des partenaires privilégiés pour le CAVAC. Chaque opportunité de travail en collaboration est une réussite. La reconnaissance mutuelle des expertises des intervenantes CAVAC et des policiers est bien présente. Un important sentiment de confiance s'est installé entre les deux organisations, et ce, au plus grand bénéfice des personnes victimes qui choisissent de faire appel aux policiers.

## Le réseau provincial des CAVAC

Le réseau provincial des CAVAC, comprenant dix-sept (17) CAVAC, représentés par leur direction, s'est réuni à deux reprises en présentiel pour discuter de sujets visant le développement et le positionnement stratégique du réseau des CAVAC. Les directions se rencontrent également une fois par mois, en virtuel, dans le but de poursuivre la concertation.

Cette année, **notre directrice faisait partie de cinq comités du réseau des CAVAC** soit le comité de coordination, le comité stratégique, le comité ressources humaines, le comité fonctionnement et le comité statistiques (SCAVAC / ASTRÉE).



# NOS REPRÉSENTATIONS ET APPARITIONS MÉDIATIQUES



# NOS REPRÉSENTATIONS ET APPARITIONS MÉDIATIQUES

Au cours de la dernière année, le CAVAC Centre-du-Québec a pris part à de nombreux événements organisés par ses partenaires : **congrès, colloques, tables rondes, inaugurations, conférences de presse, anniversaires, lancements, soirées de financement et assemblées générales annuelles**. Leur nombre considérable ne permet malheureusement pas de tous les énumérer ici, mais chacun a représenté une occasion précieuse de consolider nos liens avec le milieu.

Notre directrice générale, Marilie Cormier Gaudet, a également contribué à deux démarches législatives d'envergure par la rédaction de mémoires et leur présentation devant les commissions parlementaires concernées. Le premier mémoire portait sur le **projet de loi no73**, visant à encadrer le partage non consenti d'images intimes. Le second portait sur le **projet de loi no91** – Loi instituant le Tribunal unifié de la famille (TUF), prévoyant la création d'un tribunal spécialisé en matière familiale au sein de la Cour du Québec. Dans les deux cas, ses interventions ont permis de faire valoir l'importance d'une réponse législative cohérente, humaine et centrée sur les besoins des personnes victimes.

Elle a également été invitée à participer à la **capsule no2 de la série « Un vent nouveau de justice », produite par le CALACS Unies-vers-Toi**. Ce projet a permis d'aborder, en collaboration avec des partenaires du milieu, les récents changements dans le système judiciaire et de renforcer le message commun en faveur d'une justice plus accessible et humaine.

Enfin, elle a **siégé sur le conseil d'administration du Centre de ressources pour hommes Drummond**.



# NOS REPRÉSENTATIONS ET APPARITIONS MÉDIATIQUES

Voici quelques-unes de nos apparitions médiatiques :

25 MARS 2025  
[MEMOIRE-PL-91.PDF](#)

25 MARS 2025  
[SÉANCES DES COMMISSIONS - ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC](#)

27 NOVEMBRE 2024  
[LES AUTOMOBILISTES SENSIBILISÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE - L'EXPRESS](#)

27 NOVEMBRE 2024  
[PRÉVENIR LA VIOLENCE CONJUGALE: PLUSIEURS OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION AU QUÉBEC | NOOVO INFO](#)

25 NOVEMBRE 2024  
[OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION À LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES \(VPI\) - SÛRETÉ DU QUÉBEC](#)

25 NOVEMBRE 2024 À 7 MINUTES  
[COURS D'AUTODÉFENSE POUR LES FEMMES](#)

29 OCTOBRE 2024  
[MÉMOIRES DÉPOSÉS LORS DU MANDAT « CONSULTATIONS PARTICULIÈRES ET AUDITIONS PUBLIQUES SUR LE PROJET DE LOI N° 73 » - ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC](#)

29 OCTOBRE 2024  
[SÉANCES DES COMMISSIONS - ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC](#)

26 JUILLET 2024 À PARTIR DE 13 MINUTES 30 SECONDES  
[ÉPISODE DU VENDREDI 26 JUILLET 2024 | LE TÉLÉJOURNAL ESTRIE](#)

26 JUILLET 2024  
[LE TAUX DE CRIMINALITÉ EN HAUSSE À DRUMMONDVILLE | RADIO-CANADA](#)

26 JUILLET 2024  
[LES DEMANDES DE SERVICES AU CAVAC AUGMENTENT DE PLUS D'UN TIERS - L'EXPRESS](#)

26 JUILLET 2024  
[«REPRISE DE CONFIANCE»: DE PLUS EN PLUS DE VICTIMES DÉNONCENT LES AGRESSIONS SEXUELLES | TVA NOUVELLES](#)

26 JUILLET 2024  
[TAUX DE CRIMINALITÉ | TOUT LE CANADA GOÛTE À LA HAUSSE | LA PRESSE](#)

23 JUILLET 2024  
[CAVAC : 279 INTERVENTIONS RÉUSSIES GRÂCE AUX CHIENS D'ASSISTANCE JUDICIAIRE - L'EXPRESS](#)

MAI 2024  
[HTTPS://WWW.LINKEDIN.COM/POSTS/MARILIE-CORMIER-GAUDET-802B45212\\_IL-Y-A-QUELQUES-SEMAINES-JAI-EU-LE-PLAISIR-ACTIVITY-7214273295771201536-OINK?UTM\\_SOURCE=SHARE&UTM\\_MEDIUM=MEMBER\\_DESKTOP](https://www.linkedin.com/posts/marilie-cormier-gaudet-802b45212_il-y-a-quelques-semaines-jai-eu-le-plaisir-activity-7214273295771201536-oink?utm_source=share&utm_medium=member_desktop)

27 MAI 2024  
[LE MINISTRE JOLIN-BARRETTE ET LE DÉPUTÉ SCHNEEBERGER ANNONCENT UNE AIDE IMPORTANTE POUR SOUTENIR LES VICTIMES DE VIOLENCES - VINGT55](#)

17 MAI 2024  
[ME MAUDE TESSIER NOUVELLE BÂTONNIÈRE DU BARREAU D'ARTHABASKA - LA NOUVELLE UNION ET L'AVENIR DE L'ÉRABLE](#)

7 MAI 2024  
[QUÉBEC INVESTIT POUR PRÉVENIR LES FÉMINICIDES | RADIO-CANADA](#)



# FORMATIONS



# FORMATIONS

L'équipe a reçu plusieurs formations cette année.

- Congrès justice réparatrice et médiation - Équijustice
- Pratiques professionnelles liées au rôle d'intervenante sociojudiciaire de liaison
- CSVC
- KOMODO
- Trousse d'orientation et d'accompagnement (Emphase)
- Diverses formations informatiques
- Formation provinciale sur l'estimation et la gestion du risque d'homicide
- Journée conférence sur les jeunes et la santé mentale (WABI SABI)
- Journée de réflexion en exploitation sexuelle des jeunes
- Prévenir l'homicide du partenaire intime (dans le cadre des tribunaux spécialisés)
- Fatigue de compassion et résilience vicariante
- Forum régional VSVC
- Le trauma psychologique - Introduction à l'intervention de crise
- Prévention de l'homicide
- Trouble de stress post-traumatique: reconnaître, comprendre et intervenir
- Devenir sentinelle pour prévenir le suicide
- Les victimes face au système de justice
- Bienveillance, empathie et compassion... sans s'épuiser!
- Prévenir le suicide chez les personnes de 14 ans et plus – susciter l'espoir et estimer le danger
- Socialisation des hommes et santé mentale
- La levée de la confidentialité en situation de danger
- Les enfants vivant en contexte de violence conjugale
- L'ABC de l'intervention pour les non-intervenants
- La collaboration efficace : démarche DO-IT et pratiques concrètes pour une équipe performante
- Gestion du changement
- Les biais cognitifs
- Sensibilisation au deuil en contexte de mort traumatique
- Colloque des Espaces V.I.E 2025
- Les victimes d'exploitation sexuelle et le système judiciaire
- Les connaissances de base sur la violence sexuelle envers les jeunes et ses conséquences
- Accompagner l'enfant victime de violence sexuelle et ses proches à travers la trajectoire judiciaire
- Gestion du risque suicidaire et de la destructivité chez les troubles de la personnalité
- Enfants et adolescents victimes de multiples traumatismes
- Mémoire traumatique et théorie polyvagale
- Plusieurs formations de Cameron RH

# PRIORITÉS, ORIENTATIONS 2025-2026



# PRIORITÉS, ORIENTATIONS 2025-2026

L'année 2024-2025 a été marquée par une volonté claire de revoir nos façons de faire, d'harmoniser nos pratiques et de recentrer nos actions sur l'essentiel : le parcours des personnes victimes. Pour 2025-2026, nous entendons poursuivre dans cette voie en consolidant les bases posées cette année et en misant sur des leviers structurants.

## **Poursuivre la transformation du parcours de service**

Nous continuerons d'opérationnaliser la révision de notre chaîne de services, amorcée cette année. Cela inclut l'implantation d'une approche d'évaluation initiale plus rigoureuse, la clarification des critères de priorisation et l'ajustement des rôles au sein des services courants. L'objectif : offrir une réponse plus juste, plus rapide et plus adaptée aux besoins réels des personnes victimes.

## **Renforcer la formation, l'encadrement clinique et le soutien aux intervenantes**

Face à la complexité croissante des situations rencontrées et au risque d'épuisement professionnel, nous investirons dans le développement continu des compétences, la supervision clinique et les espaces de réflexion professionnelle. Nous souhaitons ainsi outiller nos équipes tout en préservant leur bien-être.

## **Développer des partenariats stratégiques pour améliorer l'accessibilité**

Nous poursuivrons le travail amorcé avec nos partenaires des milieux policier, judiciaire, communautaire et autochtone afin de fluidifier les références et mieux orienter les personnes dès leur premier contact. Des efforts seront également déployés pour améliorer la desserte dans les milieux éloignés ou sous-représentés.

Ces priorités s'inscrivent dans une démarche réaliste, alignée sur nos capacités et sur l'impact que nous souhaitons continuer à avoir dans la vie des personnes victimes.

Nous avançons avec lucidité, et avec confiance dans la force de notre réseau.

# REMERCIEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



# REMERCIEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

En refermant ce rapport annuel, c'est avec beaucoup de fierté, mais aussi d'humilité, que je mesure le chemin parcouru au cours de la dernière année. Les pages qui précèdent témoignent de notre travail, de notre rigueur, de notre capacité d'adaptation, mais surtout de notre engagement profond envers les personnes victimes d'actes criminels.

Je suis particulièrement fière de ce que nous avons amorcé pour fluidifier le parcours d'une personne victime, dès le moment de sa référence jusqu'à l'évaluation de ses besoins et son accompagnement. Cette révision de notre chaîne de services, pensée avec rigueur et sensibilité, s'appuie sur une conviction simple mais essentielle: chaque personne mérite d'être accueillie avec justesse, au bon moment, par la bonne ressource.

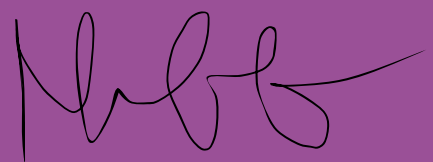
Pour y arriver, nous avons osé poser les bonnes questions. Comment mieux comprendre les besoins dès la première prise de contact? Comment éviter les délais, les détours, les mauvaises orientations? Les réponses ont donné lieu à des ajustements concrets, portés par notre équipe avec professionnalisme, mais aussi avec une profonde humanité. Tout cela s'inscrit dans une vision plus large: celle d'un CAVAC en mouvement, capable d'innover sans se dénaturer, de s'adapter sans se perdre. Nous répondons à des besoins croissants, dans un contexte de complexité grandissante.

Ce rapport est aussi un hommage à la résilience collective.

À celle de nos intervenantes, de nos partenaires, de notre conseil d'administration. Et surtout, à celle des personnes victimes, qui nous rappellent chaque jour pourquoi nous faisons ce travail.

Nous avançons vers 2025-2026 avec des bases plus solides, des apprentissages précieux et un souffle renouvelé. Ce qui nous guide est clair: l'intégrité, la collaboration, et cette certitude que chaque geste posé avec cœur peut contribuer à réparer l'injustice.

**Merci de croire, avec nous, qu'un monde plus juste commence par une main tendue.**



Marilie Cormier Gaudet  
Directrice générale  
CAVAC CENTRE-DU-QUÉBEC